

PLAN DE COURS

POL-1001 : Politique et démocratie au Canada et au Québec

NRC 88174 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours offre une meilleure compréhension des institutions politiques fédérales et provinciales, envisagées dans une perspective à la fois historique, juridique et sociologique. Y sont abordés les thèmes suivants : l'histoire constitutionnelle, la Constitution et son interprétation par les tribunaux, le fédéralisme, les partis politiques, les élections et les référendums, l'exécutif et le Parlement.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	12h30 à 15h20	VCH-2850	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=98084>

Coordonnées et disponibilités

Jean-Olivier Roy

Enseignant

DKN-4411

jean-olivier.roy.1@ulaval.ca

Disponibilités

lundi :

09h00 à 12h00 - [DKN-4411](#) - du 10 sept. 2018 au 17 déc. 2018

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 25 JUIN AU 6 JUILLET	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 16h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 27 AU 31 AOÛT
Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session	6
Travail de session	6
Examen final	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	8
Absence à un examen	8
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits porte sur l'étude des principaux facteurs qui marquent l'évolution des régimes politiques canadien et québécois. Les différents thèmes abordés permettront une compréhension des fondements sociaux, historiques, constitutionnels et politiques qui ont contribué au développement de nos institutions politiques.

De façon plus spécifique, le cours permettra de cerner ces institutions politiques dans leurs composantes gouvernementale, législative, administrative et judiciaire. En expliquant leur fonctionnement, il sera possible d'illustrer les points de convergence et de divergence entre les systèmes canadiens et québécois. Dans la même veine, ce cours permettra une meilleure compréhension du rôle occupé par les principaux acteurs de notre système démocratique.

Le cours s'adresse d'abord aux personnes désireuses de bien comprendre les fondements et le fonctionnement des institutions politiques canadiennes et québécoises. S'il s'inscrit au départ dans le cadre du programme de certificat en science politique, ce cours s'avère incontournable pour pouvoir ensuite approfondir la dynamique de la vie politique canadienne et québécoise.

Ce « guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit, en quelque sorte, un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez suivre et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Je remercie le professeur Guy Laforest, qui fut responsable du cours les années précédentes, et dont le travail fut extrêmement utile pour monter ce cours.

Bonne session!

Jean-Olivier Roy

Objectifs généraux

Le but de ce cours est de se familiariser avec le fonctionnement et les principaux acteurs des systèmes politiques canadien et québécois. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure :

- d'expliquer le fonctionnement des institutions politiques canadiennes et québécoises ;
- de cerner le rôle et les pouvoirs des principaux acteurs politiques présents au Québec et au Canada;
- de discuter des fondements sociaux, démographiques et politiques qui contribuent à l'évolution des systèmes démocratiques canadien et québécois ;
- d'analyser les éléments de convergence et de divergence présents entre les institutions politiques québécoises et canadiennes.

Contenu du cours

La matière du cours se divise en 3 volets, subdivisés en 13 modules (auquel il faut ajouter l'examen de mi-session à la semaine 7), à raison d'un par semaine. Les volets portent sur :

- 1) les origines, les principes et l'évolution des institutions politiques canadienne et québécoise (semaines 1, 2 et 3);
- 2) le rôle et le fonctionnement de ces institutions (semaines 4, 5 et 6);
- 3) les principaux acteurs politiques au Canada et au Québec (semaines 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14).

Le premier volet regroupe donc les modules portant sur les fondements historiques, politiques, constitutionnels et sociaux du Canada et du Québec. En bref, ce volet permettra à l'étudiant ou à l'étudiante de comprendre le contexte dans lequel s'enracinent les institutions politiques d'ici. Le deuxième volet permettra à l'étudiant ou à l'étudiante d'expliquer le fonctionnement de nos institutions politiques. Enfin, le troisième volet lui permettra de saisir le rôle et les pouvoirs exercés par les principaux acteurs politiques qui en assurent le fonctionnement.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique privilégiée est celle de cours magistraux, en classe, précédés de lectures obligatoires et de lectures suggérées. Cependant, considérant que les cours ont lieu le lundi, et que de nombreux congés cette session ont lieu les lundis, les cours du lundi, 1er octobre (élections provinciales) et celui du lundi, 8 octobre (Action de grâce) prendront la forme de lectures obligatoires exclusivement, en lieu et place d'un cours magistral.

Tout au long de la session, les discussions en classe autour des lectures constituent un élément essentiel de ce cours. L'enseignant s'attend à ce que les étudiants et étudiantes se présentent en classe, aient effectué les lectures et participent aux discussions. La liste des lectures obligatoires est disponible sous l'onglet «Bibliographie et annexes». La très grande majorité des textes provient de l'ouvrage obligatoire, que vous devez impérativement vous procurer. Celui-ci est disponible à la Coop Zone de l'Université Laval :

TREMBLAY, Manon et Réjean PELLETIER (dir.), 2017, *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, Presses de l'Université Laval.

À noter qu'il est obligatoire de se procurer la 6e édition (2017) de ce manuel, car des changements importants ont été apportés par rapport aux éditions antérieures.

Quelques lectures proviennent d'autres sources, le lien pour les télécharger vous est alors fourni sous l'onglet «Bibliographie et annexes».

L'usage en salle de classe des ordinateurs portables est permis pour une utilisation bien précise comme la prise de notes et la consultation de ressources et de données en ligne seulement.

Vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de l'enseignant ou de l'auxiliaire d'enseignement durant tout votre cheminement. Si vos questions sont d'intérêt général et peuvent intéresser les autres étudiants, nous vous suggérons d'utiliser le forum. Pour les questions plus spécifiques à votre cas, nous vous suggérons alors d'utiliser le courrier électronique. Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, l'enseignant ou l'auxiliaire d'enseignement répondra à son courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1-Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada	10 sept. 2018
Semaine 2-Genèse et évolution du fédéralisme	17 sept. 2018
Semaine 3-Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960	24 sept. 2018
Semaine 4-Le pouvoir législatif canadien-pas de cours, lectures	1 oct. 2018
Semaine 5-Le pouvoir exécutif canadien-pas de cours, lectures	8 oct. 2018
Semaine 6-Le système électoral	15 oct. 2018
Semaine 7-Examen de mi-session	22 oct. 2018
Semaine 8-Les partis politiques	5 nov. 2018
Semaine 9-La magistrature	12 nov. 2018
Semaine 10-Les groupes d'intérêt	19 nov. 2018
Semaine 11-Les fonctionnaires	26 nov. 2018
Semaine 12-Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales	3 déc. 2018
Semaine 13-Autonomie autochtone, fédéralisme des traités et conclusion	10 déc. 2018
Examen final	17 déc. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 22 oct. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Travail de session	Dû le 10 déc. 2018 à 12h30	Individuel	40 %
Examen final	Le 17 déc. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 22 oct. 2018 de 12h30 à 15h20 , VCH-2850

Un examen individuel, en classe. Aucun report de l'examen ne sera accepté sans justification médicale.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : VCH-2850

Directives de l'évaluation :

L'examen couvrira la matière des semaines 1 à 6. Il aura lieu en classe, à livre fermé, et sera composé de 10 questions à court développement. L'étudiant devra répondre au meilleur de sa connaissance, en prenant le soin de faire des liens avec la matière vue en classe et les lectures obligatoires, et en offrant la réponse la plus cohérente et la plus pertinente.

Afin de bien se préparer à cet examen, il importe de tenir compte des consignes suivantes :

- il s'agira d'un examen supervisé en salle ;
- avoir en main une pièce d'identité avec photo ;
- l'utilisation de notes de cours sera interdite ;
- soyez clairs et concis dans la formulation de vos réponses ; la longueur maximale des réponses sera d'ailleurs inscrite sur l'examen.

Travail de session

Date de remise : 10 déc. 2018 à 12h30

Le travail devra être remis au début de la séance, lors du dernier cours de la session. Tout travail remis après 12h30, le 10 décembre, sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Introduction	10
Développement (richesse de l'info., comp. de la matière)	50
Conclusion	10
Références (bibliographie, qual. et prés. des références)	20
Forme (structure et clarté du texte)	10

Remise de l'évaluation : VCH-2850

Directives de l'évaluation :

Le travail de session devra porter sur une thématique vue en classe, et en proposer un approfondissement. Le travail devra être présenté selon le Guide pour la présentation des travaux écrits de la faculté, disponible ici : <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf> . Il devra être d'une longueur d'environ 10 pages excluant la page titre et la bibliographie, rédigé à double interligne, en Times new roman 12 points. Les fautes d'orthographe seront pénalisées, à raison de 0,5 point par faute, jusqu'à concurrence de 10 %.

Le choix du thème ainsi que la problématique et les grandes lignes du développement, consignés sur un document d'une seule page avec le nom de l'étudiant, devront être remis à l'enseignant au plus tard lors du cours précédant la semaine de relâche, pour approbation.

Examen final

Date et lieu : Le 17 déc. 2018 de 12h30 à 15h20 , VCH-2850

Un examen individuel, en classe. Aucun report de l'examen ne sera accepté sans justification médicale.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Clarté et logique de l'argumentation	10
Pertinence de la réponse	40
Utilisation des ressources du cours (textes et autres doc.)	40
Originalité de la réflexion	10

Remise de l'évaluation : VCH-2850

Directives de l'évaluation :

L'examen couvrira la matière des semaines 8 à 13. Il aura lieu en classe, à livre fermé. L'étudiant devra répondre à une seule question parmi un choix de trois questions. Il devra répondre au meilleur de sa connaissance, en prenant le soin de faire des liens avec la matière vue en classe et les lectures obligatoires

Afin de bien se préparer à cet examen, il importe de tenir compte des consignes suivantes :

- il s'agira d'un examen supervisé en salle ;
- il n'existe aucune possibilité de report de l'examen final sans justification médicale ;
- avoir en main une pièce d'identité avec photo ;
- l'utilisation de notes de cours sera interdite ;
- il sera constitué de la réponse à une seule question à long développement, sur un choix de trois.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99

B-	70	72,99	E	0	49,99
----	----	-------	---	---	-------

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Une pénalité allant jusqu'à 10 % de la note pourra être imposée au travail de session, à raison de 0,5 point par faute.

Gestion des délais

Une pénalité de 10 % par jour de retard à la remise du travail de session sera appliquée.

Absence à un examen

Les dates et heures d'examens sont fixes. L'absence à un examen doit être justifiée à l'aide de documents appropriés. Faute de pièces justificatives, la note 0 est accordée pour ladite évaluation. Si vous prévoyez ne pas pouvoir vous présenter aux évaluations pour des raisons justifiées, contactez le professeur à l'avance.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

L'évaluation du cours étant une démarche essentielle à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, nous vous remercions de votre présence et de votre participation le jour de l'évaluation du cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

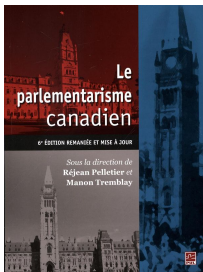
Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Le parlementarisme canadien

Auteur : Tremblay, Manon, 1964- auteur, Pelletier, Réjean, 1943- éditeur
intellectuel

Éditeur : Presses de l'Université Laval ([Québec, Québec] , 2017)

ISBN : 9782763732640

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Liste des lectures obligatoires

Semaine 1-Fondements constitutionnels, historiques et identitaires du Canada

ROCHER, François et Guy LAFOREST, « Les fondements historiques et politiques du régime politique canadien », dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Ste-Foy, PUL, 2017, pp. 9-35.

Semaine 2-Genèse et évolution du fédéralisme

PELLETIER, Réjean, « Constitution et fédéralisme » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 37-70.

Semaine 3-Évolution sociopolitique du Québec depuis 1960

GAGNON, Alain-G., « Les cinq visages du Québec », dans GAGNON, Alain-G., avec la participation de David Sanschagrin, *La politique québécoise et canadienne, une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p.87-108.

Semaine 4-Le pouvoir législatif canadien

MONTIGNY, Eric et Réjean PELLETIER, « *Le pouvoir législatif : le sénat et la chambre des communes* », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 209-236.

Semaine 5-Le pouvoir exécutif canadien

MASSICOTTE, Louis, « Le pouvoir exécutif : la monarchie, le premier ministre et les ministres » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 237-263.

Semaine 6-Le système électoral

TREMBLAY, Manon, « Le système électoral et les comportements électoraux » dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp 123-152.

NOËL, Alain, « Comprendre le Québec », *Options politiques*, numéro 29 (10), novembre 2008, p. 104.

Semaine 8-Les partis politiques

PELLETIER, Réjean et Éric BÉLANGER, « Les partis politiques fédéraux et québécois », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 173-207.

GIASSON, Thierry, « Du marketing politique à la science électorale », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 153-171.

Semaine 9-La magistrature

TREMBLAY, Guy et Geneviève MOTARD, « Le pouvoir judiciaire et sa nécessaire indépendance », dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 299-323.

Semaine 10-Les groupes d'intérêt

HUDON, Raymond, « Les groupes d'intérêt: réalité en mutation et interprétations renouvelées » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 5e édition, Québec, PUL, 2013, pp.251-300.

Semaine 11-Les fonctionnaires

TELLIER, Geneviève, « Les relations entre le Parlement et l'administration publique » dans PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 265-297.

Semaine 12-Fédéralisme exécutif et relations intergouvernementales

LAFORÉST, Guy et Éric MONTIGNY, « Le fédéralisme exécutif : problèmes et actualités », dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir), *Le parlementarisme canadien*, 6e édition, Québec, PUL, 2017, pp. 95-122.

Semaine 13-Autonomie autochtone, fédéralisme des traités et conclusion

 LECLAIR, Jean, 2013, « Le fédéralisme : un terreau fertile pour gérer un monde incertain », dans OTIS, Ghislain et Martin PAPILLON (dir.), *Fédéralisme et gouvernance autochtone-Federalism and Indigenous Governance*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 21-50.